

AVIS SUR INTERNET

Régie de l'énergie

DEMANDE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ POUR L'ANNÉE TARIFAIRE 2007-2008 (Dossier R-3610-2006)

La Régie de l'énergie (la Régie) tiendra une audience publique pour étudier la demande d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution (le Distributeur) relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2007-2008 (dossier R-3610-2006). La demande du Distributeur ainsi que les documents afférents sont disponibles sur le site Internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca et à son Centre de documentation au 800, place Victoria, 2^e étage, bureau 2.55 à Montréal.

La demande

Le Distributeur demande à la Régie d'entreprendre l'étude du dossier tarifaire 2007-2008 qui propose une augmentation de tarifs de 2,8 %. Parmi les sujets abordés au dossier, la Régie souligne notamment les thèmes suivants :

- Les approvisionnements postpatrimoniaux et les modalités de disposition et de répartition du solde des années 2005 et 2006 du compte de frais reportés des approvisionnements postpatrimoniaux (pass-on);
- l'analyse des besoins des investissements en pérennité du réseau de Distribution;
- la nécessité d'accroître les activités d'entretien et de maintenance du réseau;
- le budget 2007 du Plan global en efficacité énergétique;
- la répartition des coûts d'approvisionnement postpatrimoniaux;
- la répartition du coût de service de transport;
- l'interprétation de l'article 52.1 de la Loi sur l'interfinancement.

Les demandes d'intervention

Conformément à la décision D-2006-128 toute personne désirant participer à l'audience publique doit être reconnue comme intervenant. Toute demande d'intervention doit être transmise à la Régie et au Distributeur au plus tard le 7 septembre 2006 à 12 h et doit contenir les informations mentionnées dans la décision procédurale D-2006-128 et celles exigées au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* dont le texte est accessible sur le site Internet de la Régie et à son Centre de documentation à l'adresse mentionnée au présent avis.

Pour toute information supplémentaire, il est possible de communiquer avec la Régie, par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

Le Secrétaire
Régie de l'énergie
800, lace Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : (514) 873-2452 ou
sans frais 1-888-873-2452
Télécopieur : (514) 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 